Image not found or type unknown

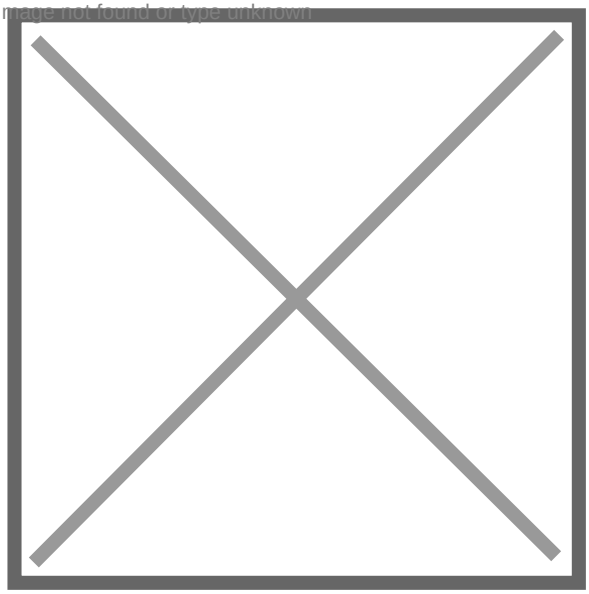

Le loueur peuit-il reclamer des charges suplémentaires

Par **gulie_old**, le **23/10/2007** à **17:11**

je suis etudiante locataire dans une maison transformée en trois studios , mon loyer est de 360E/mois charges incluses (eau, electricité...) Le loueur me demande 180 euro en plus pour l'année 2007 car il dit que le volume d'eau que j'ai consomé est trop élevé.
Alors que le volume d'eau est partagé par les trois studios.
De plus il y a eu un degats des eaux dans mon appartement , en effet un tuyau a l'interieur du mur a fuit, (le loueur a tenu a le reparer lui même).
A t'il le droit de réclamer cette somme?

merci

cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés